



Grands Prix de l'Innovation de la Ville de Paris 2014 : Jeunes entrepreneurs, le concours est ouvert !

Les jeunes entrepreneurs innovants ont jusqu'au 16 juillet pour candidater aux Grands Prix de l'Innovation de la Ville de Paris. A la clé : 82.000 euros et des places dans les incubateurs municipaux.

Ce concours, organisé par Paris Région Lab, est doté de 82.000 euros de prix et de places dans les incubateurs de la Ville. Il récompense huit jeunes entreprises innovantes dans les domaines des contenus numériques, des technologies numériques, de la santé / bien être, des services innovants, des éco-innovations et deux mentions spéciales en innovation sociale et/ou design.

L'appel à candidatures est ouvert sur le site www.innovation-paris.com et concerne toutes les entreprises de moins de cinq ans implantées à Paris ou en Ile-de-France. Les dossiers devront être déposés en ligne avant le mardi 16 juillet à 12h.

Un jury composé de représentants experts des communautés économique et scientifique étudiera les projets présentés et sélectionnera les 30 finalistes puis les six entreprises lauréates d'un prix de 12.000 € chacune. Il attribuera également deux prix spéciaux de 5.000 € en design et en innovation sociale.

La cérémonie de remise des Grands Prix de l'Innovation aura lieu le mardi 2 décembre 2014 aux Docks - Cité de la mode et du design, et réunira l'ensemble de la communauté de l'innovation et les principaux acteurs de la création d'entreprises.

Les Grands Prix de l'Innovation sont une occasion exceptionnelle pour de jeunes entreprises de bénéficier d'une forte visibilité, pour les grands groupes partenaires de s'engager dans une démarche active d'innovation ouverte et pour tout l'éco système de l'innovation de célébrer ceux qui contribuent à développer le tissu économique parisien déclare Jean-Louis Missika, adjoint chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité.